

L'ANALYSE financière



I. La Mission d'expertise financière

proposée par HGi-ATD

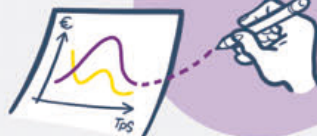
Analyse financière RÉTROSPECTIVE

Observation de la gestion financière passée des comptes publics.
Appréciation de l'équilibre budgétaire dégagé et état des lieux des forces et faiblesses de la collectivité



Analyse financière PROSPECTIVE

Conséquences financières et fiscales des choix opérés sur les années futures.
Mesure de la faisabilité d'investissements spécifiques ou de la capacité maximale d'investissement.



Etudes Spécifiques

Analyse de points particuliers des finances locales souvent en lien direct avec l'actualité législative (réformes fiscales, dotations, intercommunalité)



Pour le compte des communes, syndicats ou EPCI à fiscalité propre adhérents

logiciel métier

- permettant d'intégrer :
- des projections macro-économiques,
 - l'évolution législative,
 - l'éligibilité aux dotations,
 - l'analyse de la fiscalité

II. le LANCEMENT

de l'étude financière

Saisine par la collectivité membre



Accusé de réception HGI-ATD 31

avec liste des documents financiers nécessaires et présentation de la démarche

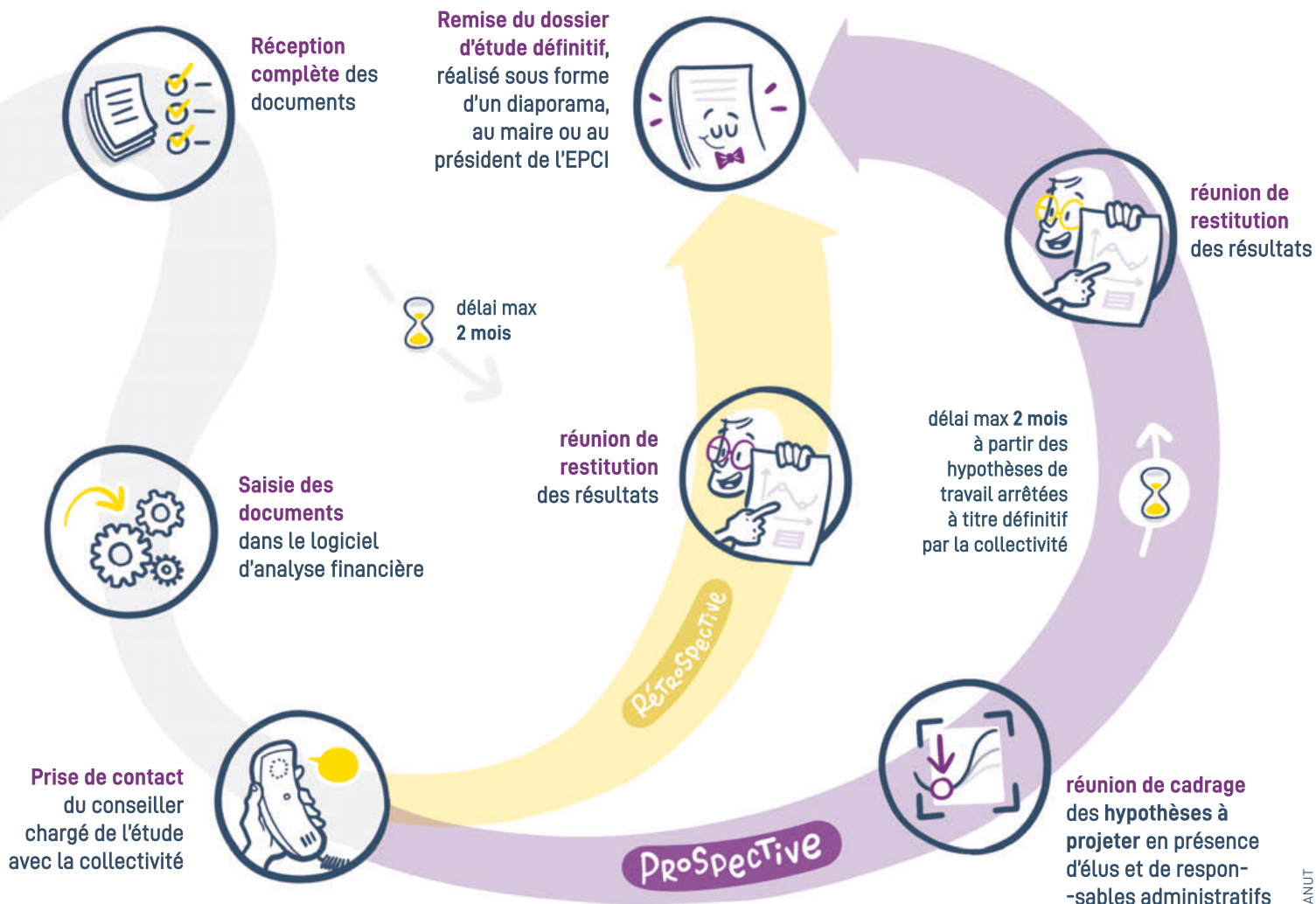
Envoi des documents par la collectivité

délai max 2 mois

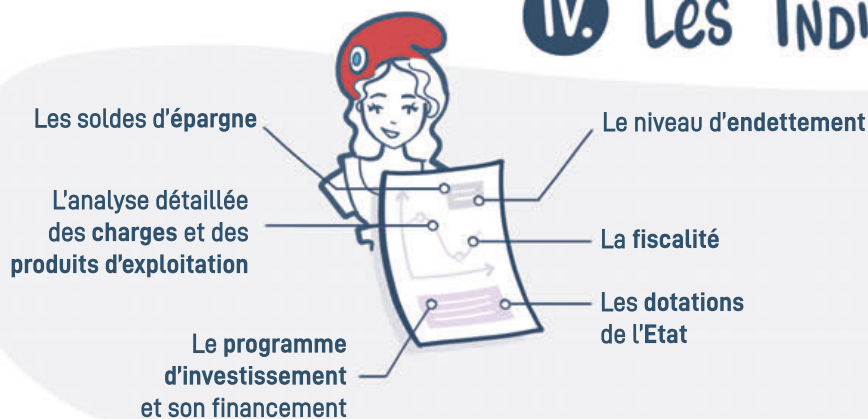
Accusé de réception HGI-ATD 31

et suivi des pièces

III. Les ÉTAPES de L'ANALYSE FINANCIÈRE



IV. Les INDICATEURS étudiés



V. CONTRAINTES à Respecter pour la prospective

- Les hypothèses de travail sont préparées par la collectivité, préalablement à la réunion de cadrage
- Toutes modifications des hypothèses de travail sont communiquées au conseiller de HGI-ATD au maximum 15 jours après la réunion de cadrage
- La restitution des résultats doit avoir lieu dans un délai maximum de 2 mois après l'arrêt définitif des hypothèses de travail.

CONTACTS

Haute-Garonne Ingénierie
Agence Technique
Départementale de la
Haute-Garonne

54 boulevard
de l'embouchure
31200 TOULOUSE

05 34 45 56 56

accueil@atd31.fr